

OFFRE N°

44394

SECTEUR**BÂTIMENT (GROS OEUVRE) ET TRAVAUX
PUBLICS****TYPE DE CONTRAT**

CDD

DURÉE CONTRAT**TEMPS DE TRAVAIL**

TEMPS PARTIEL

ENTREPRISE**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND
PONTARLIER - RECRUTEMENT DU 01/03/21 AU
05/03/21****LIEU****VILLE DE PONTARLIER ET SES COMMUNES
VOISINES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES****POSTULEZ AVANT LE**

22/02/2021

PRISE DE POSTE

05/04/2021

CONTACT

Fabrice BACHEVEN
fbacheven@cnam.fr
06 92 64 73 27

STANDARD
 **02 62 15 00 00**

ELECTROMECHANICIEN OUVRAGES DE LA DIRECTION DE L EAU ET DE L ASSAINISSEMENT - H/F

► DESCRIPTIF

Vous intervenez sur l'entretien et la maintenance des ouvrages de production d'eau potable et de transfert d'eaux usées. Vous faites l'entretien en préventif et en curatif des ouvrages et des équipements électromécaniques. Vous exploitez les ouvrages dont vous avez la charge pour assurer la continuité de service et renseignez les tableaux de bord nécessaires au pilotage de cette activité. Vous prenez en charge les opérations de réparation qu'elles soient en régie ou externalisées. Vous assurez l'exploitation et le suivi de l'évolution du système de supervision (PCWin2). Vous assurez le renfort de l'équipe station d'épuration en cas de besoin (Astreinte, intervention électromécanique,)

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

Bac pro Maintenance des matériels option B : travaux publics et manutention

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Formation dans les domaines eau potable/eaux usées.
Compétences électrotechniques /entretien et le dépannage des installations. Organisation et de valorisation des sujétions liées à l'urgence. Rigueur

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Bac Professionnel Electromécanique

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

NC

LANGUE(S) :

Interpréter les documents techniques et suivre avec exigence les contrats et marchés.

INFORMATIQUE :

NC

PERMIS :

B, (si possible CACES)

► EXIGENCE(S)

Véhicule personnel

► RÉMUNÉRATION

Salaire BRUT: Entre 1800 et 1850 €

► AIDES DU CNARM



**Billet d'avion
aller +
transfert**



**Allocation
d'arrivée
de 300€**



**Aide à
l'hébergement
2 mois**



**Indemnité
forfaitaire
de 500€**



**Prime
d'installation
de 400€**

